

La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 15 juin 2009

Le Président aux associations
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

Notre Assemblée générale, à Pordic le 17 juin, permettra de faire le bilan de l'action passée et de présenter la situation de la Fédération. Une première satisfaction est de présenter une situation financière convenable et une activité conséquente en volume et en qualité, ce qui n'est pas rien dans un contexte perturbé de multiples manières. Une deuxième satisfaction est d'enregistrer une stabilité dans les effectifs - et donc dans la représentativité- de notre Fédération. La troisième satisfaction est de constater que nous avons réussi à repousser l'offensive menée par Monsieur Darcos contre les Associations laïques à l'automne 2008.

C'est le sens du rapport moral présenté à Pordic, et dont des extraits figurent ci-dessous. Pour le détails, vous pouvez trouver l'ensemble des rapports concernant l'activité fédérale en 2008 sur le site internet de la Fédération, <http://fol22.com>.

Parmi les actions qui ont mobilisé notre Fédération dans les derniers mois, citons le congrès national UFOLEP 2009 qui s'est déroulé à Saint-Brieuc du 4 au 8 avril. Plus de 300 délégués venus de toute la France ont réaffirmé la dimension éducative et sociale du sport tel qu'il est pratiqué par l'UFOLEP. Citons aussi la fête de l'USEP, l'école en marche, pour marquer le 70^e anniversaire de l'USEP, qui a rassemblé plus de 500 personnes pour une journée familiale dans une ambiance de détente et d'amitié. Citons enfin la fête des mots familiers qui a installé ses tréteaux et ses ateliers à travers le département, à Ploufragan, Saint-Donan, Matignon, Plénée-Jugon, Merdrignac, Hillion, et à la Maison Louis-Guilloux à St-Brieuc avec les bénévoles *Lire et Faire Lire*.

La Ligue de l'Enseignement, notre confédération a tenu récemment son assemblée générale à Leucate, accueillie par la Fédération Audoise des Œuvres Laïques. Ce rassemblement statutaire des cents Fédérations départementales intervenait au terme d'une année rude qui a fait redécouvrir à ceux qui l'avait oublié le sens de l'action collective. Le président Jean-Michel Ducomte a rappelé la fidélité de la Ligue à ses valeurs dans la défense de l'École publique, et il a souligné que le mouvement entendait participer aux débats de manière à la fois critique et constructive. Les valeurs ... et la laïcité au premier chef, avec cette affaire des accords Kouchner-Vatican.

L'accord conclu entre le Saint-Siège et la République donne aux facultés catholiques la possibilité de délivrer des diplômes ayant la même valeur que les diplômes universitaires. C'est totalement contraire aux principes laïques de la République, et au monopole de la collation des grades, expression de la laïcité de l'Université. Cet accord a été promu par décret le 16 avril ; aujourd'hui, il nous faut le combattre par la voie juridique. C'est pourquoi la Ligue va déposer, au nom de tous ses adhérents, un recours en annulation auprès du Conseil d'État.

La laïcité, il ne suffit pas de la défendre : il faut la faire vivre. Et il faut apporter des réponses laïques concrètes aux questions que posent certains comportements dans l'espace public. La Ligue y contribue par ses publications, par les messages qu'elle transmet aux éducateurs dont elle assure la formation, par des informations disponibles sur les sites internet : www.laicite-educateurs.org et www.laicite-laligue.org.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Camille Binder
Président de la Fédération des Œuvres Laïques
des Côtes-d'Armor.

Deux cent quatre vingt treize associations et groupements adhèrent à la Fédération des Œuvres Laïques ; cela positionne la Ligue de l'Enseignement comme le principal mouvement d'éducation populaire dans les Côtes-d'Armor. Ajoutons qu'avec ses 20 000 adhérents, notre organisation touche 3% de la population des Côtes-d'Armor, avec une répartition géographique homogène.

Ces chiffres sont relativement stables, mais derrière la stabilité des chiffres généraux, on repère des mouvements. La croissance continue des effectifs jeunes, témoigne du dynamisme de l'USEP (6200 jeunes pratiquants).

Mobilisation pour l'action éducative

À l'automne 2008, le Ministre de l'Éducation Nationale lançait une offensive contre les Associations éducatives complémentaires de l'école publique. Ces associations, qui se caractérisent par leur attachement à l'École publique, à la laïcité, à la fonction émancipatrice de l'enseignement se sont mobilisées – et la Ligue de l'enseignement a joué un rôle important dans cette mobilisation. Par notre action auprès des adhérents, auprès des acteurs de la vie sociale, des élus, des responsables administratifs, nous avons pu mobiliser et repousser les projets dangereux du Ministre.

Mais soyons lucides ... Nous avons pu convaincre le Ministre de revenir sur sa décision d'en finir avec le soutien de l'Éducation Nationale aux AECEP : nous avons obtenu la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs dont le terme est 2010. Mais la menace demeure : en fait c'est un sursis jusqu'en 2010, et il convient de nous préparer à de nouvelles opérations visant notre mouvement, et à travers lui l'enseignement public.

Car l'action éducative au service et au profit de l'école laïque constitue bien le cœur de notre intervention, et c'est bien cela qui justifie l'aide que le Ministère de l'Éducation Nationale apporte aux associations péri-scolaires et à la Ligue de l'Enseignement en particulier.

Régionalisation de l'intervention

Dans une situation caractérisée par la régression de l'aide de l'État nous devons nous réorganiser, notamment en rapprochant les quatre Fédérations de la région.

Pour réaliser cette évolution, nous avons repéré les compétences qui doivent rester départementales et celles qui feront l'objet de régionalisation.

Nous maintiendrons dans sa dimension départementale actuelle la fonction « fédérative » telle que nous la développons depuis plusieurs années dans les Côtes-d'Armor, à travers les actions de partenariats avec les acteurs locaux, l'aide aux associations, les rencontres régulières, et, depuis quelques mois, les formations spécialisées pour nos militants associatifs. Également, nous continuerons à ancrer les actions culturelles dans les territoires ; de même les activités sportives menées par l'USEP et l'UFOLEP conserveront leur dimension départementale.

Dans plusieurs domaines, nous voulons faire de chacune de nos Fédérations départementales, des acteurs dans leur département et dans la région toute entière. Parmi les domaines, citons : le programme de lutte contre les discriminations, l'accompagnement du Conseil Régional des Jeunes, les actions de remédiation scolaire, la formation des bénévoles, Juniors-Associations, ainsi que des fonctions administratives. Pour mener ces actions, nous construisons des dispositifs associant les forces vives des Fédérations, et donnant délégation à l'une des 4 pour le pilotage. Cela permettra de renforcer la qualification de notre organisation et d'en faire bénéficier nos associations et nos adhérents sur l'ensemble du territoire breton.

La première étape de cette régionalisation commencera concrètement au mois de septembre.

Laïcité

Les projets visant à revenir sur les principes de laïcité ne faiblissent pas, et ils requièrent notre vigilance.

En décembre 2008, un accord signé entre la République française et le Vatican prévoyait « la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur catholique ». Cette remise en cause d'un principe laïque, la collation des grades par l'Université, a été dénoncé dès le mois de janvier, et la Ligue a appelé à le contester.

Et puis il y a ce projet de loi (loi Carle) pour obliger les communes à financer les écoles publiques ET privées accueillant des enfants venant d'autres communes. On avait réussi au terme de longues démarches à faire invalider une disposition similaire dans la loi sur les libertés communales – le fameux article 89 de la loi d'août 2004. Mais de bonnes âmes ont trouvé la voie pour ramener ce projet inutile et coûteux, que nous allons devoir combattre.

Le Mouvement et les principes

Le rapport d'activité ne peut exprimer le travail de terrain que nécessite notre action : une présence auprès des associations réparties sur tout le département, une volonté de travailler auprès des adhérents, des militants qui animent, bénévolement plus la plupart, les associations de la Ligue dans les Côtes-d'Armor. Cela s'appelle : « animer le mouvement social », « former des citoyens », « participer au développement associatif ».

C'est pour mener cette action citoyenne que nous avons le soutien de nos adhérents mais aussi de collectivités locales, tout particulièrement du Conseil Général, qui, au moment où l'État se désengageait, a triplé son aide à l'USEP.

2008 a vu le déclenchement d'une crise d'une gravité exceptionnelle. Elle va peser sur la vie associative comme sur l'ensemble de la société. Mais elle nous donne aussi des responsabilités : aucune crise économique ne réduit le besoin d'éducation, de culture, de solidarité. Au contraire, elle nous crée des obligations et des occasions supplémentaires de mettre en œuvre les principes de notre mouvement pour l'éducation et la citoyenneté.